NATIONS UNIES TD



Distr. GÉNÉRALE

TD/B/COM.1/EM.21/1 30 avril 2003

FRANÇAIS Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission du commerce des biens et services, et des produits de base
Réunion d'experts sur la définition des biens et services environnementaux et leur contribution au commerce et au développement
Genève, 9-11 juillet 2003
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. Ordre du jour provisoire

- 1. Élection du bureau
- 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
- 3. Définition des biens et services environnementaux, et leur contribution au commerce et au développement
- 4. Adoption du rapport de la Réunion

II. Annotations

Point 1: Élection du bureau

1. Il est recommandé que la Réunion d'experts élise un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la Réunion figure dans la section I plus haut; un calendrier provisoire des séances est joint en annexe (annexe I).

Point 3: Définition des biens et services environnementaux, et leur contribution au commerce et au développement

- 3. Comme demandé dans la Déclaration ministérielle de Doha, les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont engagé des négociations sur «la réduction ou, selon qu'il sera approprié, l'élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires visant les biens et services environnementaux». La libéralisation du commerce des biens et services environnementaux peut apporter aux pays en développement des avantages économiques et environnementaux et avoir des effets bénéfiques pour leur développement par un accès plus facile à des technologies propres, ainsi que par une amélioration de la gestion des ressources et des conditions environnementales. Elle peut également ouvrir à ces pays des débouchés à l'exportation dans certains secteurs de biens et services environnementaux. La concrétisation de ces avantages potentiels en gains réels en matière de commerce et de développement durable dépendra de la façon dont les membres de l'OMC définiront le champ des négociations, ainsi que de facteurs allant bien au-delà du processus de négociation politiques nationales, cadres réglementaires, transfert de technologie et de savoir-faire, différentes formes de coopération internationale.
- 4. La Réunion devrait aider les pays en développement à participer aux discussions et aux négociations en cours à l'OMC, ainsi qu'à élaborer leurs politiques nationales. Elle permettra à des pays se situant à différents niveaux de développement d'échanger des expériences, de déterminer les mesures qui peuvent être prises aux niveaux national et international pour créer des synergies entre la libéralisation du commerce et le renforcement des secteurs de biens et services environnementaux dans les pays en développement, de remédier au déficit d'information et de répondre aux besoins en matière de renforcement des capacités.

Documentation

TD/B/COM.1/EM.21/2 Biens et services environnementaux, commerce et

développement durable

TD/B/COM.1/EM.21/CRP.1 Commerce des biens et services environnementaux

Point 4: Adoption du rapport de la Réunion

5. Le rapport de la Réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base à sa huitième session en février 2004. Les experts voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, la version finale du rapport après la clôture de la Réunion.

Annexe I CALENDRIER DES SÉANCES

9 juillet 2003	10 juillet 2003	11 juillet 2003
(10 heures - 13 heures)	(10 heures - 13 heures)	(10 heures - 13 heures)
<u>Plénière</u>	<u>Discussions informelles</u> (suite)	Discussions informelles (suite)
Déclaration liminaire	Point 3: (suite)	Point 3: (suite)
Point 1: Élection du bureau		
Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux		
<u>Discussions informelles</u>		
Point 3: Biens et services environnementaux, commerce et développement		
(15 heures - 18 heures)	(15 heures - 18 heures)	(15 heures - 18 heures)
Discussions informelles (suite)	Discussions informelles (suite)	Plénière (séance de clôture)
Point 3: (suite)	Point 3: (suite)	Point 4: Adoption du rapport de la Réunion

Annexe II

COMMUNICATIONS DES EXPERTS

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre au secrétariat de la CNUCED, avant la Réunion, de brèves communications, qui seront mises à la disposition des autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Pour faciliter un échange structuré d'expériences nationales, les experts sont invités (mais ce n'est pas une obligation) à s'inspirer des questions indiquées ci-après pour l'établissement de leur communication. Ils peuvent décider d'accorder une attention particulière à un ou plusieurs thèmes ayant un rapport direct avec leur expérience nationale et dont des enseignements pourraient être tirés au profit des autres participants. Ils sont invités à fournir des exemples concrets dans leur communication.

Définitions et classifications

Services environnementaux

- Existe-t-il une classification nationale des services environnementaux et, dans l'affirmative, en quoi diffère-t-elle de l'actuelle classification des services environnementaux figurant dans la liste de la classification sectorielle des services (MTN/GNS/W/120)?
- Du point de vue de votre pays, faudrait-il ajuster la classification des services environnementaux de la l'AGCS? Quels secteurs devraient être pris en compte?

Biens environnementaux

- Quels devraient être les critères pour déterminer les produits devant faire l'objet des négociations à l'OMC sur l'accès aux marchés pour les «biens environnementaux»? Une évaluation nationale a-t-elle été faite des listes de produits diffusées au sein du Groupe de négociation sur l'accès aux marchés?
- Estimez-vous souhaitable d'inclure certaines catégories de produits écologiques parmi les biens environnementaux faisant l'objet des négociations? Quels critères pourraient être utilisés pour déterminer ces catégories de produits écologiques?
- Comment divers critères peuvent-ils être rendus opérationnels à des fins de politique commerciale et à des fins douanières?

Avantages potentiels de la libéralisation du commerce des biens et services environnementaux

• Quels sont les avantages potentiels de la libéralisation du commerce des biens et services environnementaux du point de vue de votre pays? Quels sont les avantages escomptés pour ce qui est: a) du développement durable; b) d'éventuels gains commerciaux directs et indirects; c) d'autres gains?

- Les investissements étrangers directs dans les services environnementaux ont-ils favorisé un transfert de technologie et de savoir-faire? Y a-t-il eu d'autres effets positifs qui ont contribué au renforcement des capacités nationales? Quels sont les principaux facteurs qui différencient une expérience positive d'une expérience négative?
- Des limitations horizontales accompagnent-elles les engagements de libéralisation dans le secteur des services au niveau national, telles que la création de coentreprises ou l'utilisation d'une technologie ou d'un système de gestion approprié et moderne?
 Quelles mesures sectorielles, le cas échéant, devraient être utilisées dans le cas des services environnementaux?
- Y a-t-il eu des consultations nationales sur la façon d'aborder la libéralisation du commerce des biens et services environnementaux? Quelles sont les principales parties intéressées? En gros, quels ont été les résultats de ces consultations?
- Est-ce que la libéralisation du commerce des biens et services environnementaux renforcerait la capacité des industries nationales de se conformer aux réglementations environnementales sur les marchés internationaux? Quels exemples peuvent être fournis? Quels secteurs de l'économie nationale en profiteraient le plus?
- Du point de vue national, quelles sont les principales conditions de politique générale liées à une éventuelle libéralisation: a) des services d'infrastructure environnementale, et b) des services environnementaux commerciaux?

Débouchés commerciaux pour les pays en développement

- Dans quels secteurs de biens et services environnementaux votre pays serait-il compétitif sur les marchés internationaux ou régionaux?
- Quels sont les principaux obstacles à la production et à l'exportation dans des secteurs essentiels de biens et services environnementaux? Les exportations de biens et services environnementaux sont-elles confrontées à des obstacles non tarifaires sur les marchés extérieurs?
- Est-ce qu'une approche intégrée des négociations sur les biens et des négociations sur les services serait nécessaire pour obtenir une amélioration de l'accès aux marchés extérieurs? Existe-t-il des exemples de secteurs où le pays exporte des biens *et* des services apparentés?
- Quels produits intéressant le commerce d'exportation de votre pays figurent dans les listes de biens environnementaux diffusées au sein du Groupe de négociation sur l'accès aux marchés? Quels sont les principaux marchés de ces produits? Ces produits se heurtent-ils à des obstacles tarifaires et non tarifaires sur les marchés extérieurs? Quels autres produits pourraient être inclus dans le champ des négociations?

- Existe-t-il, d'après vous, des possibilités d'accroître la participation des pays en développement au commerce international de certains services environnementaux? Dans l'affirmative, dans quels secteurs et de quelle façon? Existe-t-il des obstacles au commerce sur les marchés extérieurs?
- Des efforts sont-ils faits pour promouvoir les exportations de certaines catégories de biens environnementaux ou de produits écologiques, ou encore de services environnementaux? Dans l'affirmative, de quels produits ou services s'agit-il et quelle est la forme de cette promotion?

Expériences et stratégies nationales

Services environnementaux

- Quels sont les principaux secteurs de services environnementaux dans votre pays? Une information est-elle disponible sur leur taille et leur développement?
- Quels sont les principaux fournisseurs de services d'infrastructure de base, tels que assainissement, gestion des déchets solides et dangereux, etc.? Existe-t-il une participation du secteur privé? Quelle est la part des services assurés par le secteur public et par le secteur privé? Existe-t-il une présence commerciale de fournisseurs de services étrangers? Existe-t-il une politique nationale concernant la privatisation de certains services de base?
- Pouvez-vous citer, pour votre pays, des exemples positifs et autres de libéralisation du commerce des biens et services environnementaux?
- Quels services environnementaux commerciaux (par exemple, évaluation environnementale, gestion du risque environnemental) sont le plus développés? Quelles sont les raisons de leur développement ou de leur manque de développement? Votre pays est-il compétitif sur les marchés internationaux ou régionaux?
- Quels progrès ont été accomplis concernant:
 - L'application d'une législation environnementale créant une demande de biens et services environnementaux?
 - La mise en place de cadres réglementaires pour les secteurs de services environnementaux?

Biens environnementaux

• Quels niveaux de droits de douane sont appliqués aux biens environnementaux (par exemple, sur la base des listes de l'OCDE ou de l'APEC)? Existe-t-il des incitations budgétaires ou financières pour l'importation de biens environnementaux, par exemple au titre de programmes environnementaux?

- Les biens environnementaux peuvent-ils être identifiés dans le système national de classification tarifaire?
- Une analyse a-t-elle été effectuée de l'utilisation des produits «à usages multiples» des listes de l'APEC, de l'OCDE ou d'autres listes et propositions concernant les «biens environnementaux» diffusés au sein du Groupe de négociation sur l'accès aux marchés?

Coopération internationale

- Des partenariats avec des fournisseurs de services étrangers ont-ils permis de renforcer des sous-secteurs particuliers de services environnementaux? Quels ont été les principaux résultats positifs?
- Quelle est l'expérience de votre pays concernant la reconnaissance mutuelle des qualifications requises pour la fourniture de services, et quelle est l'importance de ces qualifications pour la fourniture de services environnementaux?
- Quel a été l'impact des prêts et des projets d'aide au développement financés par des institutions multilatérales et bilatérales d'aide dans divers secteurs de services environnementaux?

Assistance technique et renforcement des capacités

- Quels sont les besoins de votre pays en matière de renforcement des capacités?
- Existe-t-il des programmes d'assistance technique ou de renforcement des capacités pour aider les négociateurs commerciaux à participer aux négociations sur les biens et services environnementaux à l'OMC et, le cas échéant, au sein de mécanismes commerciaux régionaux?

Il est demandé aux experts de soumettre leurs communications (version papier et version électronique) d'ici au 27 juin 2003 à: Alexey Vikhlyaev, Division du commerce international des biens et services, et des produits de base, CNUCED, E.8009, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse), tél.: +41 22 917 5618; télécopieur: +41 22 907 0247; courrier électronique: alexey.vikhlyaev@unctad.org
